

Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction

*Partnering and Co-Building Knowledge Between Researchers and Actors: The
Test of Translation*

Christine Audoux et Anne Gillet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1347>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1347](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1347)

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Université du Québec à Montréal

Référence électronique

Christine Audoux et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 01 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1347> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1347>

Ce document a été généré automatiquement le 1 novembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction

Partnering and Co-Building Knowledge Between Researchers and Actors: The Test of Translation

Christine Audoux et Anne Gillet

Introduction

- 1 En 2008, la Présidence de l'Union européenne établissait les relations entre sciences et société comme l'un des enjeux de la construction de l'Espace européen de la recherche.
- 2 Cette politique de la recherche européenne s'accompagne de fortes injonctions à la recherche partenariale, celle-ci étant définie de manière assez large, comme une « *recherche planifiée ou enquête critique visant à acquérir de nouvelles connaissances, l'objectif étant que ces connaissances puissent être utiles pour mettre au point de nouveaux produits, procédés ou services ou entraîner une amélioration notable des produits, procédés ou services existants* ¹ ». Si cette définition positionne la recherche partenariale en lien avec les acteurs du monde économique et en réponse à un besoin socio-économique exprimé par ceux-ci, elle ne dit cependant rien des modalités de collaboration entre les partenaires au sein du processus de recherche sur lesquelles nous souhaitons précisément porter notre questionnement.
- 3 Souvent en tension avec les critères académiques ou d'excellence, mal relayées par les dispositifs institutionnels, les pratiques partenariales se développent pourtant entre des chercheurs de nombreuses disciplines (sciences de la vie, sociologie, économie...) et des acteurs de divers milieux professionnels ou de la société civile, sur des thématiques intéressant la société et permettant des usages sociaux des résultats de ces recherches.

- 4 En effet, si la recherche partenariale peut paraître complexifier les activités de recherche, elle comporte aussi des enjeux forts liés aux usages sociaux et aux améliorations qu'elle peut apporter auprès des milieux professionnels et des acteurs partenaires. Elle ne vise en effet pas seulement une finalité concertée entre science et société, mais aussi une élaboration plus ou moins conjointe du processus de recherche lui-même. C'est cette modalité « hybridante » entre recherche et société que nous proposons d'analyser au travers de l'étude des processus de recherche entre chercheurs et autres milieux professionnels (entreprises, administrations publiques, associations, etc.).
- 5 Le but de cet article est donc de mener à un niveau microsocial une analyse de la recherche partenariale et plus particulièrement de ses modalités de collaboration tout en la reliant au niveau structurel des partenariats. Des questions principales d'ordre théorique orientent nos réflexions : avec quels concepts et quelle démarche théorique, avec quels matériaux empiriques analyser le processus de recherche partenariale ?
- 6 Notre question centrale est de savoir comment une réelle « co-construction » de savoirs est possible? Existe-t-il des conditions nécessaires et suffisantes pour permettre une « co-production » entre ces « partenaires » ? Ces questions portent sur la recherche dans son ensemble quels que soient les disciplines et les objets de recherche concernés. Riches de l'analyse de onze recherches, nous approfondissons certains points pour la recherche en sciences sociales.
- 7 Afin de répondre à ces questions, nous faisons le point sur ce qu'est la recherche partenariale et posons le cadre théorique de la « traduction » que nous avons choisi. Après avoir exposé les dispositifs dédiés et nos onze cas de partenariats, nous analysons les différentes phases du processus de traduction qui s'établit entre chercheurs et acteurs d'autres milieux professionnels. Nous montrons dans quelle mesure le partenariat se construit localement au sein d'un système d'interactions et au fil d'épreuves qui sont l'occasion d'un apprentissage de la mutualité. Finalement, nous aboutissons à une définition de la recherche partenariale et à l'identification des conditions de la co-construction des savoirs qu'elle vise.

La recherche partenariale

Penser la recherche partenariale en théorie et en pratique

- 8 La recherche, qu'elle soit en sciences sociales ou en sciences de la vie par exemple, est traversée par un dilemme portant sur le choix entre ses missions fondamentales de production de connaissances fondamentales et celles de participation à la résolution de problèmes pratiques rencontrés par les acteurs. La recherche fondamentale pourrait alors facilement s'opposer à la recherche appliquée si elle n'est pas resituée dans un continuum entre ces deux polarités. La pensée de Max Weber rappelle que la frontière entre science et politique est poreuse. C'est la responsabilité éthique du chercheur de prendre conscience des contours de cette frontière. Une articulation entre les deux postures de recherches fondamentale et appliquée est envisageable, notamment à travers des préoccupations et des dynamiques nouvelles permettant un nouveau mode de production de connaissances, qui peut être relié à la recherche partenariale.

- 9 Les études socio-historiques sur la recherche en France montrent que l'héritage institutionnel et sociétal ne favorise pas ce type de recherche (Pestre, 1995 ; Vinck, 2007). Les travaux scientifiques de nature à penser le cadre théorique et les pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs sont peu nombreux. Des réflexions sociologiques déjà anciennes ont été menées sur les conditions de collaboration entre chercheurs et entreprises (*Collectif*, 1991). Plus tard, une analyse du partenariat, menée par des chercheurs de France et du Québec en sociologie et en sciences de l'éducation (Kaddouri, Zay, 1997) a permis une réflexion sur la notion de partenariat, sur les pratiques partenariales dans différents champs d'activités (éducation et formation, international, économique, social) et sur leurs effets. Cependant, la « recherche partenariale » n'y est pas analysée. Au tournant des années 2000, la revue *Sociologie et sociétés* a consacré un numéro à la question des partenariats de recherche (Godin, Trépanier, 2000). Plus récemment, un colloque international en Belgique a abouti à un ouvrage (Pichault *et al.*, 2008) et a offert des réflexions sociologiques sur la recherche intervention, mais aussi sur la recherche partenariale (Gillet 2006, 2008 ; Harrisson, 2006 ; Lapointe, 2008). Au Québec, les pratiques et les analyses de ce type de recherche existent. Plusieurs chercheurs québécois analysent la recherche partenariale, en montrent les multiples intérêts à forts enjeux universitaires, sociaux voire économiques, mais aussi les limites (Dumais *et al.*, 2007 ; Lapointe, 2008). Partant de constats d'enjeux forts de ce type de recherche, un numéro de la revue *SociologieS* et un numéro de la revue *Interventions Economiques* (Gillet, Tremblay (dir.), 2011) portent sur des analyses récentes de la recherche partenariale.

La recherche partenariale : un processus de traduction

- 10 Conduire une recherche « avec » divers milieux professionnels dans le cadre de dispositifs partenariaux ne signifie pas nécessairement conduire une recherche permettant une co-construction de connaissance. La recherche partenariale implique en effet un niveau important de coopération entre partenaires dans le processus même de production des connaissances. Ainsi dans certains travaux canadiens, le partenariat est défini comme un « *rapport d'inter-dépendance* », « *fondé sur un respect et une reconnaissance mutuelle des contributions et des parties impliquées* » (Bourque, Panet-Raymond, 1991). Il se distingue ainsi de la collaboration, mais aussi de toute autre forme contractuelle (prestation, salariat, sous-traitance,...) et correspond à une « *procédure sociale de construction et de partage qui s'inscrit dans des relations à long terme* » (Levesque, 2001).
- 11 Partant de cette dimension d'inter-dépendance, notre cadre théorique s'inscrit dans une approche des interactions sociales. Néanmoins, le registre classique du conflit, du pouvoir ou de la domination pour décrire le système d'interactions ne nous a pas paru le plus adapté pour rendre compte de la dynamique partenariale à l'œuvre. Pour décrire ces interactions au sein d'un processus, nous avons choisi de mobiliser la traduction au travers d'un double cadre conceptuel :
- La traduction vue comme une série d'interactions permettant la mise en réseau d'acteurs, de connaissances, de productions, etc. (Callon, 1986, 2001 ; Latour, 1988, 1989)
 - La traduction vue comme une interprétation de langage débouchant sur un sens partagé (Ricoeur, 2004).

- 12 L'approche descriptive et interactionnelle de la sociologie de la traduction ou sociologie de l'acteur-réseau, permet de suivre les associations que les acteurs font entre tous les éléments dans lesquels ils sont pris pour produire ensemble, et notamment pour produire de la connaissance ou de l'innovation. L'une des lignes de force de cette approche est de poser l'acteur comme un médiateur et non comme un simple intermédiaire, en ce sens qu'il ne permet pas seulement une interaction entre deux entités mais agit aussi sur l'interaction et la mise en système des interactions. Elle repose sur le postulat épistémologique que rendre compte de la place de l'acteur passe par la description de ce qu'il fait, et notamment de l'ensemble des associations qu'il élabore en tant que médiateur².
- 13 Néanmoins, cette description processuelle des interactions ne suffit pas à rendre compte des capacités de médiation pourtant prêtées à l'acteur. Pour faire ce saut, nous mobilisons dans un second temps une approche herméneutique de la traduction, qui rend compte de l'interprétation de sens réalisée par les partenaires et de ses effets.
- 14 L'analyse de ces processus d'interaction, de traduction et de production entre chercheurs acteurs lors d'un partenariat de recherche est réalisée à partir de plusieurs dispositifs dédiés.

L'analyse de dispositifs dédiés à la recherche collaborative : PICRI³, CIFRE⁴ et contrats de recherche

- 15 A partir du cadre théorique de la traduction que nous avons privilégié, notre analyse porte sur des dispositifs de recherche établis entre chercheurs et acteurs de la société civile, d'entreprise, d'administrations ou de syndicats, entre 2002 et 2011.
- 16 Parmi les dispositifs qui créent un partenariat entre recherche publique et entreprises (ou d'autres organisations), soulignons la Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche⁵) dont le nombre augmente de façon continue depuis son origine il y a une trentaine d'années. Dispositif que nous portons ici en analyse, les Cifre permettent à de jeunes doctorants (quelle que soit leur discipline) de réaliser leur thèse en entreprise (ou dans toute organisation), pendant trois ans, en liaison avec un laboratoire de recherche et avec une direction de thèse, qui assure l'encadrement scientifique de la thèse. L'entreprise reçoit une subvention annuelle forfaitaire et verse au doctorant un salaire. Le Ministère de la recherche et l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) en charge de la gestion de ces conventions, ont abouti à doubler le nombre de Cifre ces dix dernières années, portant à environ 1200 le nombre de Cifre conclues annuellement. Ce dispositif Cifre peut permettre un réel partenariat de recherche, même s'il s'agit d'un processus complexe et souvent difficile (Gillet, 2008).
- 17 Inspiré par le dispositif des ARUC⁶ au Québec, un dispositif a été initié en 2005 par le Conseil Régional d'Ile de France et a institutionnalisé dans cette région de France la recherche partenariale collaborative, au travers des « Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) ». Ce dispositif de financement de la recherche vise à associer laboratoires publics de recherche et acteurs de la société civile organisée afin de promouvoir « *la mise en œuvre de processus de collaboration continue et d'apprentissage mutuel (et) favoriser une recherche novatrice pour la production de*

connaissances nouvelles, élément essentiel de la vie et du développement social et culturel des citoyens franciliens »⁷.

- 18 La recherche partenariale devient une modalité de recherche destinée à faciliter le dialogue science-société dans une visée démocratique. Un bilan d'étape réalisé en avril 2009 par le Conseil régional lors d'un colloque⁸ avec les lauréats montre que ce sont 42 projets PICRI de nature très diverse qui ont ainsi été menés entre 2005 et 2009. La participation des partenaires civils au processus même de production y est clairement visée comme le moyen d'« aider la société civile à s'approprier la démarche scientifique en s'engageant activement dans des recherches scientifiquement validées sur des sujets pouvant avoir des retombées sociétales fortes » (*ibid.*).
- 19 Bien qu'ils portent des ambitions politiques un peu différentes, nous analysons ces dispositifs dans leur mise en association d'équipes hybrides, au niveau des PICRI (dix personnes issues d'institutions de recherche ou d'organisations civiles) et au niveau des conventions de recherche (deux personnes au minimum). Voici les différentes recherches, les types d'acteurs et les disciplines des chercheurs engagés dans ces équipes :

Cadre institutionnel et titre de la recherche	Type d'acteurs	Disciplines des chercheurs
1- PICRI « Liens sociaux, pratiques des associations et action publique »	Régies de quartier Associations culturelles et sociales de quartier Fédération d'associations	Sociologie Psychologie
2- PICRI « Approche systémique des réseaux d'acteurs du Commerce Equitable »	Fédération d'acteurs du commerce équitable	Economie Sciences de gestion
3 - PICRI « Pratiques paysannes et sélection pour le pain bio »	Associations de paysans Mouvement du « bio »	Génétique végétale
4 - PICRI « Bilan et perspectives d'une Mission Adoption »	ONG d'adoption internationale	Ethnologie Démographie
5 - CIFRE et doctorat sur « Les transformations socioprofessionnelles de l'encadrement de proximité (agent de maîtrise, contremaître, superviseur) »	Entreprise secteur public	Sociologie
6 à 10 - Conventions de recherche sur : « Transformations du travail d'encadrement de proximité et professionnalisation » ; « Encadrement et travail en équipe » ; « Comparaisons France-Québec de l'encadrement de proximité ».	Entreprises secteurs public et privé	Sociologie Psychologie Sciences de l'éducation Ergonomie Economie, Gestion, Droit

11- Convention de recherche sur « Le travail de l'encadrement face aux réformes de la fonction publique »	Un syndicat national présent dans les trois fonctions publiques françaises : d'Etat, territoriale, hospitalière	Sociologie Economie Gestion
---	---	-----------------------------------

- 20 Afin d'analyser la dynamique du partenariat de recherche et les étapes du processus collaboratif de production de connaissances, nous interrogeons l'ensemble du processus de recherche : rencontres avec les commanditaires autour d'une demande sociale, négociation et définition de l'objet, établissement de la problématique, choix et élaboration de la méthodologie, enquêtes de terrain, analyses des données, restitutions des résultats, rédaction du rapport écrit, valorisation de la recherche. L'analyse des partenariats en œuvre est principalement réalisée à partir de l'observation des processus, des pratiques de recherche, des interactions entre chercheurs et acteurs des organisations, des comités de pilotage tenus dans le cadre de ces partenariats.

La co-construction des connaissances : entre discours et réalité, un processus à l'épreuve de la traduction

- 21 L'analyse interactionnelle de la traduction permet de décrire les phases du processus partenarial observées au travers des comités de pilotage et des autres échanges entre partenaires. A chacune de ces phases processuelles que sont la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la représentation, une série d'épreuves relie acteurs et chercheurs. Elles sont aussi traversées par deux autres épreuves que sont la véridiction et la mutualité. Nous définirons l'ensemble de ces concepts au travers de l'analyse qui suit. Nous entendons l'épreuve au sens que lui confère Martucelli (2006) c'est-à-dire comme une expérience à laquelle se mesure l'acteur et la manière dont il s'en acquitte produit un positionnement social. Ces épreuves et leur issue permettent d'établir à des degrés divers les conditions d'une co-construction des savoirs

La problématisation ou l'épreuve des identités

- 22 Cette phase est essentielle pour donner sens et corps au partenariat. Elle consiste à produire une question ou un énoncé qui a pour effet de « *problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire (d') établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie* » (Callon, 1986, p. 183). C'est une opération fondamentale lors de laquelle les acteurs « *s'efforcent de se rendre indispensables* ». Ce faisant, la problématisation sert « *d'entre-définition des acteurs* », chacune de leurs expressions et de leurs actions permettant de se définir et de définir les autres. Elle se traduit par un énoncé qui contribue pour les différents acteurs impliqués à « *forger l'objet de façon qu'il corresponde à leurs intérêts explicites* » (Latour, 2005, p. 261). Elle a également pour force et pour effet d'identifier des « *points de passage obligés* » qui tracent le parcours, indiquent la méthode comme des éléments incontournables, ainsi que les déplacements que devront consentir les acteurs. Cette première étape définit donc un « *système d'associations* » entre les différentes entités concernées, « *dont elle définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles et ce qu'elles veulent* » (Callon, 1986, p. 184).

- 23 Comment les identités des acteurs se sont-elles jouées dans les cas de partenariats observés lors de la phase de problématisation?
- 24 Le premier constat est que les acteurs ne participent pas nécessairement de manière symétrique à cette phase de problématisation. Ainsi, dans le cas des partenariats PICRI, les acteurs associatifs, dont l'identité sociale est menacée dans un espace économique et social très concurrentiel, sont très actifs voire dominants dans la problématisation de la question de la recherche. Il en va ainsi de l'ONG en adoption internationale comme de la fédération d'acteurs du commerce équitable. L'enjeu identitaire est fort pour chacun de ces acteurs et s'exprime dans l'élaboration de la question de recherche : identifier des facteurs de sélection « préventive » des familles adoptantes pour les uns, connaître les acteurs du commerce équitable, leurs enjeux et leurs représentations pour les autres. Le risque de cette asymétrie dans l'énoncé de la question est de ne pas construire un socle partagé pour la suite du processus. Dans le vécu de cette épreuve, et plus encore si elle est asymétrique, les partenaires - ici les chercheurs - peuvent se sentir instrumentalisés : « *on nous a demandé d'habiller avec des mots d'intellectuels le projet initial* ». Cette phase est donc délicate dans la mesure où chacun est amené à faire valoir son identité mais dans la visée d'une construction commune. Cette mise en énoncé des identités s'appuie sur des objets que maîtrisent les acteurs et qui produisent l'interaction. Leur choix participe du niveau de la co-construction. Ainsi dans le partenariat sur les politiques publiques et l'action associative, l'objet qui permet de construire l'énoncé est un concept sociologique, celui de capital social. Pour pertinent qu'il soit scientifiquement, son choix même est à l'origine d'une épreuve forte, à la fois subjective et sociale, pour certains acteurs associatifs : « *ça planait dur au début ! Je n'y trouvais pas ma place, j'ai failli partir* ».
- 25 Dans le partenariat entre généticiens et paysans, les acteurs associatifs compensent leur asymétrie de capacités d'énonciation en déléguant l'énoncé *scientifique* de la question aux chercheurs. Mais cette délégation est acceptée de tous, car l'énoncé *finalisé* de la question est solidement co-construit autour de la démonstration de la qualité nutritive des semences sélectionnées par les paysans et leurs pratiques agronomiques. C'est un socle de représentation pour l'action. Les identités de chercheurs et d'acteurs se rejoignent dans cette vision là. Et l'énoncé problématisé n'est alors qu'une mise en forme de cet accord téléologique préalable, de cette entente essentielle sur la finalité du projet.
- 26 Lors des conventions de recherche, la définition de l'objet et la problématisation de la recherche mettent aussi en jeu les identités des différents acteurs de la recherche et des autres milieux professionnels : identité de chercheur (en forte construction dans le cas de la CIFRE) et identité de « responsable opérationnel ». Une négociation s'ensuit souvent, chacun cherchant à répondre à ses postures et à ses intérêts professionnels en essayant de rester ouvert à ceux de l'autre. Cette démarche est menée tout au long du déroulement de la recherche. Parallèlement, une part de reconnaissance des rôles et de la fonction de l'autre vis-à-vis du processus de recherche est souvent nécessaire. Dans deux des conventions de recherche menées en sociologie en entreprise, les acteurs des secteurs des ressources humaines et de la formation s'intéressaient à l'accompagnement des transformations du travail des salariés par des dispositifs de formation. La construction commune de l'objet et des modalités de recherche a porté sur l'analyse des changements sociaux et professionnels touchant les travailleurs, sur leurs identités dans le travail, sur l'analyse des dispositifs de formation et de

professionnalisation existants, sur les apprentissages professionnels. Dans une autre recherche sociologique menée en entreprise, l'interrogation des commanditaires sur les transformations des organisations des équipes a amené le chercheur à proposer de travailler sur les notions de coopération au travail, d'encadrement, d'autorité et de hiérarchie, de *leadership*, en adéquation avec ses préoccupations théoriques. Aboutir à un accord peut cependant être parfois délicat quand les acteurs n'ont ni la connaissance de l'univers de l'« autre », ni la maturité ou la motivation, ni l'ouverture de négociateur pour une co-construction réelle des objets et des modalités de recherche. Partager une certaine proximité intellectuelle ou partager un corpus de connaissances facilite la réalisation d'un accord. Un risque est que le chercheur ne fasse pas le lien entre la demande sociale ou le problème posé et la théorisation qu'il peut développer à partir de là. Un autre risque, par exemple, est qu'un responsable d'entreprise considère les chercheurs comme une sorte de consultant dont il attend des conseils opérationnels. Il est alors nécessaire aux chercheurs d'explicitier, d'argumenter et d'affirmer leur posture et leur fonction de recherche.

- 27 Il arrive parfois qu'en cours de recherche se développe une confusion d'identités professionnelles, comme par exemple dans le cas d'une Cifre où le jeune chercheur peut se retrouver face à des attentes multiples et parfois contradictoires des partenaires dans l'organisation (Gillet, 2008). Il peut être perçu comme devant être à la fois cadre opérationnel, chercheur ou encore consultant. Cela nécessite de la part du jeune chercheur d'être capable de détecter les contradictions qui amènent des tensions, ainsi que de se donner des cadres stricts de travail. Le jeune chercheur, qui est en situation d'apprentissage, fait si possible appel à l'appui de sa direction de thèse et de son laboratoire de recherche. De son côté, un chercheur confirmé pourra puiser dans ses expériences et dans ses compétences professionnelles pour gérer la complexité et les contradictions des interactions avec l'organisation.
- 28 La phase de problématisation constitue le socle de l'interaction partenariale. L'épreuve identitaire en est consubstantielle ; elle permet aux partenaires de se définir et aux différentes identités de « s'associer » au sein du dispositif partenarial. L'énoncé problématisé en constitue l'expression.

L'intéressement ou l'épreuve des intérêts

- 29 L'intéressement désigne un ensemble dynamique d'actions et d'interactions dans le temps et dans l'espace, dont l'objectif est « *d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis par sa problématisation* » (Callon, 1986, p. 184). *Inter-esse* signifie en effet « se placer entre », « s'interposer » entre les buts et les intérêts de chacun tant ils diffèrent le plus souvent. Il s'agit bien d'un processus lors duquel il est décidé de qui et de quoi l'association doit être faite à partir de ce qui importe plus ou moins à chacun. Cette opération d'association se réalise à travers un système d'alliance qui forme une structure sociale réunissant « *entités naturelles et humaines* » considérées comme des *actants*. Dans l'approche de la sociologie de la traduction, un actant se définit par sa faculté à avoir un poids, une intensité dans le déroulement de l'action et des interactions. Il peut s'agir d'humains comme de non-humains : des étudiants, une méthodologie, un essai expérimental, des résultats, un événement, une publication, un dispositif de mesure, le temps investi, etc. A ce stade, il s'opère une seconde traduction

entre les intérêts des acteurs et les différents investissements de tout ordre qui vont les relier, les associer au sein de cette alliance.

- 30 Dans le partenariat PICRI sur la génétique des semences, les essais au champ à partir des variétés anciennes de blé conservées par les associations paysannes entrent dans cette alliance d'intérêt. En effet, des paysans, des associatifs, des chercheurs, des techniciens agricoles se sont retrouvés à la ferme pour observer les essais au champ. Les conditions de culture, le travail du sol, les conditions et les dates de semaisons, la description et la reconnaissance des variétés, l'évaluation entre la densité et la qualité, la qualité des épis, etc. constituent autant d'actants de cette épreuve des intérêts. Chacun fait valoir ses intérêts mais dans une interaction qui permet la co-construction. Face à cette action, le chercheur peut introduire la pertinence d'une expérimentation dans la sphère scientifique : *« nous, on essaie de regarder si, en les stressant un coup en chambres de culture, on les met 5 jours dans le noir, ou 5 jours au froid... »*. Cette mise en dispositif hors du terrain constitue une source de mise à l'épreuve des intérêts : pourquoi ces analyses ? Sur quels grains ? Sur quels critères de sélection ? Combien ça coûte ?
- 31 Les intérêts se discutent. Les conflits apparaissent parfois, comme dans le partenariat autour de l'adoption internationale. Chercheurs et associatifs confrontent leurs intérêts au travers de l'analyse des données recueillies par des étudiants démographes auprès de centaines de familles adoptantes. L'utilisation de l'argent, actant important du partenariat, devient également une des épreuves de l'intéressement. Les bénévoles de l'association contestent la rémunération faite aux étudiants. Les intérêts ne se positionnent pas seulement sur un plan concurrentiel mais relèvent aussi de réels enjeux de reconnaissance. Leur expression au travers de confrontations et leur traduction dans le dispositif constituent donc une épreuve indispensable du partenariat, comme cette expression associative en témoigne : *« Il faut qu'ils nous disent aussi quels sont leurs intérêts intellectuels, parce que sinon ce n'est pas un partenariat ! C'est le laboratoire de recherche qui arrive avec ses intérêts intellectuels. Donc si on s'est associé... nous Association X, c'est qu'on s'y retrouve au niveau de la problématique »*.
- 32 Les conventions de recherche nécessitent aussi une confrontation des intérêts des acteurs à l'aide d'actions concrètes ou d'interventions de nouveaux acteurs. Tout au long du déroulement de la recherche, des échanges entre chercheurs et milieux professionnels s'effectuent régulièrement. Ils portent sur la mise en place de la méthodologie de recherche avec les choix d'accès au terrain et de rencontres des salariés, sur les débuts d'analyses des données recueillies, sur les modalités de restitution des résultats et sur leur valorisation.
- 33 Au final, chacun négocie les intérêts qu'il porte pour qu'ils prennent leur place dans le processus.
- 34 Cette deuxième étape d'intéressement est au cœur du dispositif de coopérations dont l'enjeu est de solidifier les alliances projetées dans la problématisation. Tous les éléments mobilisés et reliés à partir de l'énoncé de départ ont pour objectif d'opérer une traduction entre les intérêts de chacun. Leur association constitue une mise à l'épreuve des capacités de reconnaissance des intérêts engagés et de leur mise en dispositif au travers des différentes actions entreprises.

L'enrôlement ou l'épreuve des légitimités

- 35 L'enrôlement constitue une troisième étape lors de laquelle il s'agit de définir et de coordonner les rôles. Il aboutit à la définition d'une organisation, que nous définirons comme un agencement des ressources (Laville, 2005, p. 16) investies dans le dispositif partenarial.
- 36 Dans le partenariat PICRI sur le commerce équitable, une ingénieure est recrutée pour piloter le projet. Le rôle qui lui est attribué est de recruter des étudiants, de superviser leur travail d'enquête, de gérer la temporalité et les phases du processus. Le choix qui est fait est donc de déléguer une grande partie de la production scientifique à des acteurs autres que les chercheurs et les associatifs engagés dans le partenariat. Aucun des partenaires ne souhaite éprouver sa légitimité de chercheur ou de fédération dans une confrontation de terrain avec les acteurs multiples du commerce équitable (de la boutique au réseau organisé, en passant par la grande distribution). Les chercheurs et les partenaires associatifs s'attribuent des rôles de pilotage, d'analyse et de communication ancrés dans leur arène de légitimité propre : analyser, conceptualiser et publier les résultats pour les uns, communiquer et fédérer autour des résultats pour les autres. L'accord sur ces légitimités se scelle donc autour de la délégation du travail d'enquête et de l'organisation du travail à une personne dédiée. Cet accord fait alors l'objet d'une traduction du processus de production scientifique en processus de gestion de projet sous la houlette de cet ingénieur. Cette traduction constitue un déplacement accepté par les partenaires car il conforte leur légitimité respective.
- 37 Cette modalité de délégation au sein du processus d'attribution des rôles est relativement courante dans les partenariats observés, même si elle trouve sa forme la plus aboutie dans cette traduction en mode projet. Il est intéressant de noter qu'elle est souvent justifiée par une des dimensions de la commande institutionnelle qu'est la formation des étudiants. Si cette finalité est présente, elle ne doit cependant pas cacher, par son évidence de justification, la division du travail à laquelle la délégation participe. Par son rôle majeur dans la phase d'enrôlement, elle constitue une des « ruses » qui permet de sortir de l'épreuve de légitimité pour les partenaires.
- 38 Dans le cas de conventions de recherche, les rôles des partenaires ont été élaborés le plus clairement possible dès le début. Chaque rôle est relié soit aux fonctions de recherche pour les chercheurs, soit aux fonctions informatives voire politiques (et opérationnelles) pour les acteurs de l'organisation où se déroule l'analyse. Quand la recherche nécessite la participation de plusieurs chercheurs, le processus de production scientifique est traduit en processus de gestion de projet mené par le chercheur responsable de la recherche, qui coordonne ou répartit les rôles de chacun, en plus de son activité propre de recherche.
- 39 Dans ce processus d'attribution-acceptation qu'est l'enrôlement se joue tout un « ensemble de négociations multilatérales, de coups de force ou de ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir » (Callon, 1986, p. 190). Ce faisant il s'accompagne d'une épreuve de légitimité pour les partenaires qui trouve son issue et sa traduction dans une configuration organisationnelle singulière.

Les porte-parole ou l'épreuve de la représentation

- 40 La quatrième étape est liée aux porte-paroles et garantit que les partenaires impliqués représentent une communauté plus grande. Leur capacité de représentation, ainsi que leur capacité à parler de manière légitime au nom d'autres, permet la « *mobilisation d'alliés* ». Elle permet aussi la fabrication d'arènes de légitimité dans lesquelles les partenaires peuvent faire valoir les résultats et leur implication.
- 41 Dans les quatre dispositifs partenariaux PICRI, la phase des porte-parole se joue lors d'organisation d'évènements destinés à ancrer la recherche dans une plus grande légitimité sociale. Selon les dispositifs, il s'agit de « comités de pilotage élargis », de journées dites de formation, de journées d'échanges. Il peut s'agir de faire valider ou de mettre en discussion des résultats de recherche, comme le fait le partenariat sur les politiques publiques et l'action associative. Sociologues et acteurs associatifs conçoivent ces espaces comme des lieux de co-construction avec d'autres associations et des représentants des pouvoirs publics. Dans le partenariat sur l'adoption, les porte-paroles sont réunis au cours d'une journée dite de « formation ». Si l'enjeu explicite est la diffusion des résultats de la recherche au sein de l'association, l'objectif implicite pour le partenaire associatif est de légitimer sa politique sélective. « Faire parler » des psychiatres constitue une des « ruses » pour contrebalancer le discours anthropologique et non médicalisé des chercheurs.
- 42 A l'opposé, dans le partenariat sur les blés paysans, généticiens et associatifs organisent une journée de formation, avec des paysans et des boulangers bio, où ils font parler d'autres expertises que les leurs. La journée, centrée non pas sur les résultats de recherche mais sur les pains issus de la panification des semences, est animée par un expert-formateur, autour de l'évaluation de la qualité du pain et d'une recherche d'un étalonnage, d'un « nez » collectif. Ils vivent et surmontent ainsi l'épreuve de la représentation par le choix d'un porte-parole qui permet l'émergence d'un espace neutre où quelque chose d'autre se construit : une connaissance à la croisée des mondes propres des acteurs, entre pratiques et connaissances avérées.
- 43 Dans les conventions de recherche analysées, les chercheurs sont en partie regardés à travers leur appartenance à un laboratoire – qui est une « référence scientifique » reconnue – et peuvent éventuellement faire valoir des collaborations avec des collègues ayant une expertise plus pointue ou mieux reconnue. En cours de recherche, des échanges entre les collègues chercheurs et les partenaires sont envisageables et viennent appuyer la dimension scientifique de la recherche. Selon la forme donnée, cette dimension n'a cependant pas un poids primordial si les chercheurs en place ont déjà une légitimité solide et un travail reconnu. Les acteurs partenaires des autres organisations mettent en avant leur fonction, l'étendue de leurs collaborations avec leurs collègues professionnels, leur capacité à décider, leur autonomie et leurs relations avec leur hiérarchie.
- 44 L'épreuve de représentation est ainsi une épreuve tant individuelle que collective qui débouche sur la justification du partenariat et de l'implication des partenaires. Elle se déroule au travers de la mobilisation d'autres acteurs alliés et de la création d'espaces et d'arènes de représentation qui servent de révélateur ou d'amplificateur au partenariat de recherche.

La confrontation des savoirs ou l'épreuve de véridiction

- 45 Le concept de véridiction (Foucault, 1966, Callon *et al.*, 2001) désigne l'ensemble des pratiques qui permettent d'affirmer comme vraies des connaissances à un moment donné.
- 46 Tout au long du processus, les partenaires confrontent leur savoir et leur rapport au monde au travers de leur « référentiel épistémique ». Le référentiel épistémique désigne pour nous à la fois le savoir, vu comme un actant dans les relations sociales et comme un élément d'intersubjectivité, et non comme le « contenu cognitif (...) d'un savoir fixe » (Knorr-Cetina, 1998, p. 2), et aussi les « pratiques épistémiques » associées, liées aux lieux de construction du savoir, à l'ensemble des croyances qui les sous-tendent. Dans cette confrontation des savoirs et des pratiques de construction de ces savoirs, les acteurs testent leur capacité de véridiction, c'est-à-dire les pratiques effectives qui permettent d'affirmer le « vrai ». Deux référentiels se heurtent dans les recherches partenariales, celui de la mesure, associée aux pratiques scientifiques, et celui de l'action et du vécu, issus des pratiques associatives. La question se pose alors de savoir quel référentiel, entre le référentiel de la mesure, celui de l'action et celui du vécu, est capable de dire « le vrai » ?
- 47 Le partenariat sur l'adoption aboutit ainsi à un véritable « conflit épistémique », quasiment anti-partenarial. En effet, un premier travail fondé sur une analyse statistique est contesté dans sa « vérité instrumentale », c'est-à-dire dans sa capacité à rendre compte pour certains experts associatifs de données psychologiques omniprésentes dans leur action quotidienne. Dans le référentiel du vécu de ces acteurs, les problèmes qu'ils rencontrent dans leur action peuvent être uniquement appréhendés par des analyses issues des sciences médicales et psychologiques. Le référentiel de l'analyse systémique et le référentiel du vécu ancré dans un rapport au monde médicalisé s'opposent en une épreuve « épistémique ».
- 48 Cette épreuve de véridiction se joue aussi dans le PICRI qui travaille sur le lien entre politiques publiques et action associative. Ici, c'est autour des statistiques que se teste entre les acteurs la capacité à dire « le vrai ». Leur interprétation par les chercheurs est ainsi remise en question par un acteur :
- « Les chiffres et la comparaison posent des questions, c'est donc très utile, mais on ne peut pas tirer des conclusions tout de suite. Dans un territoire urbain en difficulté, il y a une (...) dynamique qui n'est pas repérable à travers des chiffres, là où elle le sera plus clairement sur un territoire rural. On ne peut pas s'arrêter au nombre d'habitants et au nombre d'associations. Tu mets côte à côte des résultats qui posent des questions, mais on ne doit pas en tirer des interprétations. »
 - « Un instant, nous sommes chercheurs ! C'est normal, non, je m'interroge. Ça pose des questions »
- 49 Dans les cas de conventions de recherche, chaque étape de la recherche peut être l'occasion de confronter divers registres de savoirs et de postures professionnelles. Ces frictions permettent l'enrichissement de la rencontre entre les divers milieux professionnels, le partage et l'acquisition de nouveaux savoirs et d'autres modes de pensée. Au contraire, lors d'échanges actifs, chaque acteur va trouver chez les autres des ressources à ses réflexions et à ses analyses. Chacun va pouvoir intégrer de l'« autre » des connaissances, et par là-même participer à la construction de savoirs mis

en commun. Ce sont l'intérêt et l'implication des acteurs dans le processus qui facilitent ce type de confrontation.

- 50 La confrontation des référentiels épistémiques constitue une épreuve de poids dans l'établissement des recherches partenariales. Cette épreuve de véridiction ne correspond pas à une phase du processus, mais elle le traverse de part en part, pour conforter les identités, les enjeux, les légitimités et les capacités de représentation des acteurs. Elle peut déboucher sur des sorties diverses mais s'accompagne de renoncements au référentiel propre de l'un ou l'autre des acteurs, pour permettre le choix d'une méthodologie acceptable. De cette épreuve, les partenaires construisent un accord non seulement sur les méthodes pour observer le monde mais statuent aussi sur celles qui valident leur observation et leur permettent d'énoncer une « vérité » stabilisée entre eux.

La construction d'un monde partagé ou l'épreuve de la mutualité

- 51 Un autre mode de traduction émerge de l'observation des comités de pilotage des Picri et des conventions de recherche. Il s'agit de la capacité des uns ou des autres à réaliser une médiation entre les différents référentiels épistémiques portés par chacun. Il apparaît que les acteurs qui posent ces actes de médiation portent en eux les deux référentiels. Ce sont des individus qui possèdent une double vision, comme l'acteur associatif au passé de sociologue, la généticienne qui travaille avec des boulangers et des paysans, ou encore le chercheur qui positionne son travail de recherche aussi dans le monde de l'action... Ces acteurs possèdent des capacités de traduction au sens ricoeurien, et ils ont le désir de faire passerelle. Cela illustre ce que Ricoeur nomme « *l'hospitalité langagière* », qui désigne le « plaisir d'habiter la langue de l'autre (...) compensé par le plaisir de recevoir chez soi (...) la parole de l'étranger » (2004, p.20).
- 52 C'est bien en effet dans les échanges langagiers, dans la mise en forme linguistique, et au travers des diverses productions, que ces référentiels doivent amorcer un dialogue. Ces acteurs, par leur acte d'interprétation, servent de traducteurs.
- 53 Concrètement, ces actes de médiation passent par des reformulations, des questionnements ouverts sur le monde de l'autre, par la mise en vis-à-vis des deux modes explicatifs. Ils mobilisent aussi la problématisation de départ, qui sert de point de référence de l'accord.
- 54 Ces actes émaillent l'ensemble du processus et « collent » ensemble les acteurs et les actants. Ils sont présents en effet à tous les stades du processus de traduction, à chaque fois que les intérêts et les identités, les rôles sont en jeu au travers des différentes épreuves. La médiation constitue une garantie de l'espace d'intersubjectivité au sein d'un espace construit sur les intérêts. Elle ouvre à la mutualité⁹, c'est-à-dire à des modalités d'échange qui compensent et intègrent la dissymétrie essentielle « entre » soi et l'autre. Ces modalités tiennent du dépassement des jugements prototypiques, des clôtures référentielles et des positions légitimes et ouvrent à la reconnaissance de l'altérité.

Conclusion générale et perspectives

- 55 Au terme de cet article, nous posons le partenariat de recherche comme un processus de traduction, d'interactions et d'apprentissage, dans lequel les partenaires de recherche,
- établissent un énoncé problématique qui définit et relie leurs identités ;
 - mettent en œuvre une série d'actions qui traduisent leurs intérêts propres et communs dans une mise en dispositif ;
 - définissent des rôles, en lien avec leurs identités et avec leurs intérêts, au sein d'une organisation singulière ;
 - mobilisent des acteurs tiers dont les capacités de représentation permettent la justification du partenariat et de l'engagement des partenaires ;
 - confrontent leur référentiel de savoirs pour en élaborer un autre, propre à leur système d'association.
- 56 Au cours de ce processus, le dispositif partenarial se construit au travers de plusieurs épreuves : celles de la traduction des identités, de la reconnaissance des intérêts, de la légitimité, de la capacité à mobiliser d'autres acteurs et du référentiel épistémique de chacun. L'issue de ces épreuves, vécues individuellement et socialement, trouve son développement dans le degré de co-construction des savoirs.
- 57 Ainsi, le partenariat de recherche est moins un concept qu'un processus multidimensionnel et singulier. La présence de ces dimensions (identitaire, reconnaissance des intérêts, légitimité, capacités de représentation et capacités de véridiction) et leur déploiement constituent des conditions de réalisation du partenariat.
- 58 Néanmoins, ce sont les actes de médiation qui permettent la traduction de ces différentes dimensions entre les acteurs. Cette traduction interprétative est la condition de l'émergence d'un monde « partagé », et non « commun », tant il n'est pas question de renoncer à son identité - sauf momentanément - lorsque la rencontre de l'altérité n'est plus une menace pour l'identité. Cela signifie qu'il n'y a pas de subsidiarité des partenaires à chaque étape du processus, mais une reconnaissance de la dissymétrie, de la différence des postures et des fonctions engagées dans la recherche.
- 59 La co-construction de savoirs nouveaux se joue au sortir des différentes épreuves du partenariat dans ces relations de mutualité qui permettent d'intégrer et de dépasser la dissymétrie entre soi et l'autre, c'est-à-dire d'affirmer son identité et de reconnaître l'altérité. A défaut de cette mutualité, il y a risque d'« instrumentalisation » d'un partenaire par l'autre, c'est-à-dire de déni de l'altérité.
- 60 Si les éléments d'analyse ainsi dégagés nous semblent importants pour saisir les conditions de la co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs, nous sommes conscients des limites de l'approche théorique utilisée. En effet, l'approche interactionniste comporte par essence son angle mort et ne permet pas d'identifier les déterminants institutionnels et politiques de ce processus. L'analyse de la dimension institutionnelle à l'aide d'un cadre théorique adapté constitue une perspective avec ses enjeux sociologiques et sociétaux. Car malgré ces initiatives et les incitations politiques à ce que les apports de la recherche influent sur la société, la recherche collaborative reste encore en France peu institutionnalisée et peu déclinée dans les pratiques

effectives. Au-delà des incitations politiques et de dispositifs en cours d'installation, c'est la mobilisation des établissements publics et surtout des chercheurs qui va déterminer la mise en place ou non de recherches partenariales, et surtout les formes, réellement participatives ou non, qui lui sont données.

- 61 Par ailleurs, ce type de recherche reste peu valorisé du côté de la « communauté scientifique ». La question de l'évaluation de ces dispositifs se pose, notamment au travers de l'épreuve des « pairs » dont les critères scientifiques n'incluent pas, ou peu, d'indicateurs liés au processus de partenariat de recherche. Et si l'un des indicateurs de la co-construction, et donc du succès de ce type de recherche, est le degré de mutualité, qui est en mesure d'en évaluer la qualité et le niveau ? Ce point aveugle agit contre la reconnaissance de ce type de recherche et de ses apports scientifiques, même si des publications scientifiques sont réalisables aussi à partir de recherches partenariales.
- 62 Il nous semble que compte-tenu des traductions et des déplacements qu'elle nécessite et de l'espace de mutualité qu'elle peut ouvrir, la recherche partenariale constitue une modalité de recherche qui ouvre de nouvelles perspectives. Parmi ces perspectives, l'une est propre à la recherche elle-même dans la mesure où elle se trouve face au défi inter et pluridisciplinaire en réponse aux questions complexes posées par nos sociétés. Le processus partenarial tel que nous l'avons défini lui offre un cadre privilégié pour lever les épreuves en jeu. Un beau défi pour les chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Audoux, Christine (2008). « Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs associatifs : à la recherche d'un espace de mutualité », *Revue Critique d'Ecologie Politique*, n°29.
- Audoux, Christine (2008). « Vers une société de l'intelligence », *Politis*, Hors-Série n° 48.
- Blanc, Maurice (2009). « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Pensée plurielle*, n°20, pp. 25-36.
- Bourdieu, Pierre., Chamboredon Jean-Claude., Passeron Jean-Claude (1983). *Le métier de sociologue - Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton. Première édition : 1968.
- Bourque, Denis (2008). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Berthelot, Jean-Michel (2008). *L'emprise du vrai : connaissance scientifique et modernité*. Paris, PUF.
- Collectif (1991). *Entreprises et chercheurs, à la recherche d'un partenariat*, Paris, L'Harmattan (série Cahiers de Cargèse).
- Callon, Michel (1999). « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, vol. 41, pp. 65-78.
- Callon, Michel (1988) (Dir). *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.

- Callon, Michel (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction, La domestication des coquilles Saint-Jacques et les des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, n°36, pp. 169-208.
- Callon, Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Castel, Robert (2004). « La sociologie et la réponse à la demande sociale », in *A quoi sert la sociologie ?*, Lahire B. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 67-77.
- Collectif : Lucie Dumais, Sonia Vaillancourt, Andrée Lapierre, Jean-Marc Fontan, Denis. Bussièrès, Geneviève Shields, Louise Sutton, (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*, Montréal : Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale - Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale de l'UQAM, mai, 24 p.
- Corcuff, Philippe (2004). « Sociologie et engagement : nouvelles postures épistémologiques dans l'après -1995 », in *A quoi sert la sociologie ?*, Lahire B. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 175-194.
- CRSH (Conseil de recherche et sciences humaines du Canada) (2005). *Conseil du savoir*, Ottawa, CRSH.
- Elias, Norbert (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- Farrugia, Francis (2002). « Pour une sociologie de la connaissance sociologique. Les hommes, la science, l'institution », dans Farrugia F. (dir) *La connaissance sociologique. Contribution à la sociologie de la connaissance*, Paris, L'Harmattan, pp. 25-50.
- Fontan, Jean-Marc (2010). « Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction des connaissances », *La Revue de l'innovation dans le secteur public*, Volume 15(3) pp. 1-17.
- Fontan, Jean-Marc (2006). « La recherche partenariale en économie sociale au Québec », *Horizons*, Ottawa : Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, 8, 2, pp. 16-21.
- Foucault, Michel (1966). *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- Frank, Flo et Smith Anne (2000). *Guide du partenariat*, Ottawa, ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada.
- Gillet, Anne (2005). « Les transformations socioprofessionnelles de la maîtrise. Le cas de la RATP-Régie Autonome des Transports Parisiens », thèse de doctorat de sociologie, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (Lise)-CNRS UMR 3320.
- Gillet, Anne (2006). « Chercheurs et professionnels en entreprises : négociations de partenariat, dynamiques d'apprentissages mutuels et mise en œuvre de changements », communication présentée au colloque international *Intervenir dans le monde du travail : la responsabilité sociale d'un centre de recherche en sciences humaines*, Laboratoire d'études sur les Nouvelles Technologies de l'Information, la Communication et les Industries Culturelles (Lentic), Université de Liège, Belgique, 30 novembre 2006.
- Gillet, Anne (2008). « La recherche en entreprise dans le cadre d'un doctorat : un mariage entre recherche académique et utilité sociale », in *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, dans Pichault François et al.ii (dir.), Paris, éd. Vuibert, pp. 27-45.
- Gillet, Anne et Tremblay Diane-Gabrielle (dir.) (à paraître, 2011). « Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche. Comparaisons internationales », *SociologieS*.

- Godin, Benoit et Trépanier Michel (2000). « La science : nouvel environnement, nouvelles pratiques ? » *Sociologie et sociétés*, vol. XXXII, no 1.
- Giraud, Claude (1992). « L'observation sociale : une autre conception de l'organisation », *Revue française de gestion*, n° 87, janvier-février, pp. 5-17.
- Grignon, Claude et Passeron Jean-Claude (1989). *Le savant et le populaire*, Paris, Hautes Etudes-Gallimard-Seuil.
- Halsey, Albert Henri (1972). *Educationnal priority*, London, vol.1 : HMSO.
- Harrison, Denis (2006). « La recherche partenariale : pour concilier la recherche universitaire et les besoins des organisations et des collectivités », communication présentée au colloque international *Intervenir dans le monde du travail : la responsabilité sociale d'un centre de recherche en sciences humaines*, Laboratoire d'études sur les Nouvelles Technologies de l'Information, la Communication et les Industries Culturelles (Lentic), Université de Liège, Belgique, 30 novembre 2006.
- Hughes, Everett C. (1996). *Le regard sociologique*, Essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Jobert, Guy et Sainsaulieu Renaud (dir.) (1992). « L'intervention du sociologue dans l'entreprise », *Education permanente*, n°113, 230 pages.
- Kaddouri, Mokhtar et Zay Danielle (coord.) (1997). « Le partenariat : définitions, enjeux, pratiques », *Education permanente*, n°131, 219 pages.
- Klein, Juan-Luis et Harrison Denis (dir.) (2006). *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Knorr-Cettina Karin, (1998). « Les épistémés du savoir : l'enclavement du savoir dans les structure sociétales », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXX, n°1, pp.1-16.
- Kuty, Olgierd et Vranken Didier (2001). *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck.
- Lahire, Bernard (Dir.) (2004). *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.
- Lapointe, Paul-André (2008). « La recherche partenariale, une autre façon pour les chercheurs d'assumer leur responsabilité sociale », in *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, sous la coord. de F. Pichault et al, Paris, éd. Vuibert, pp. 63-82.
- Lapointe, Paul-André et Bellemare Guy. (dir.) (2006). *Innovations sociales dans le travail et l'emploi. Recherches empiriques et perspectives théoriques*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Latour, Bruno (2005). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La découverte, Poche, [réédition] Legrand.
- Latour, Bruno (2004 ; 1999). *Politique de la nature. Comment faire entrer la science en démocratie*, Paris, Editions La Découverte.
- Latour, Bruno (1995). *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, INRA Editions.
- Laville, Jean-Louis. (2005). *Sociologie des services*, Paris, Erès.
- Levesque, Bernard (2001). « Le partenariat: une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale », *Cahiers du CRISES*, n°0104, Montréal, Québec.
- Lewin, Kurt (1959). trad. franç. *Psychologie dynamique*, Paris, PUF. Première édition : 1935.

- Liu, Michel (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales.
- Mayer, Robert, Ouellet, François, Saint-Jacques, Marie-Christine et Turcotte Daniel (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gâetan Morin.
- Maroy, Christian (1997). « Le partenariat : concept ou objet d'analyse », *Education permanente*, n°131, pp. 29-36.
- Martucelli, Danilo (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin.
- Panet-Raymond, Jean et Bourque Denis (1991). *Partenariat ou pater-nariat ? La collaboration entre établissements publics et organismes communautaires oeuvrant auprès des personnes âgées à domicile*. Université de Montréal, Groupe de recherche en développement communautaire.
- Pestre, Dominique (1995). « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales (Histoire, Sciences Sociales)*, vol. mai-juin, pp. 487-522.
- Pichault, François et al. (Dir.) (2008). *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, Paris, éd. Vuibert.
- Ricoeur, Paul, (2004). *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- Sebillotte, Michel, (2007). « L'analyse des pratiques. Réflexions épistémologiques pour l'agir du chercheur », in M. Anadon, éd. *La recherche participative*, Québec : P.U.Q, pp. 49-87.
- Touraine, Alain (1978). *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil.
- Uhalde, Marc (Dir.)(2001). *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Vinck, Dominique (2007). *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, A. Colin.
- Weber, Max (1904). « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », repris dans : *Essais sur la théorie de la science*, trad. franç., Paris, Presses Pocket, 1992.
- Weber, Max (2003). *Wissenschaft als Beruf*, trad. *Le savant et le politique, une nouvelle traduction*, Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte. Première édition : 1917-1919.
- Weber, Max (1992). « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques », repris dans : *Essais sur la théorie de la science*, trad. franç., Paris, Presses Pocket. Première édition : 1917.
- Weber, Max (1991). *Le métier et la vocation du savant*. Paris, Plon. Première édition : 1921.

NOTES

1. Journal officiel de l'Union Européenne (JOCE 28/02/2004 L 63/23)
2. Il s'agit d'une opposition radicale à toutes les formes de structuralisme dans lesquelles les acteurs seraient des « tenants lieu » et où « l'occupant d'une place est parfaitement substituable à l'autre ». Ainsi, dans cette approche, sujets et objets sont-ils pris indifféremment comme actants des rapports sociaux, afin de ne privilégier aucun point de vue ni aucune identité.
3. Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation
4. Convention industrielle de formation par la recherche
5. http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp
6. Au Québec, des pratiques partenariales existent depuis plus de vingt ans et sont institutionnalisées selon plusieurs modalités, par exemple avec le modèle de l'Alliance de

Recherche Universités-Communautés (ARUC) proposé par le Conseil de recherches en sciences humaines ou encore avec le Réseau Québécois de Recherche Partenariale (RQRP). La création en 1999 au Canada du programme d'Alliances Recherche Universités-Communautés (ARUC) a ouvert la voie à la recherche partenariale.

7. Appel à projet 2009, Région Ile-de-France, www.iledefrance.fr/appelsprojets

8. <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/actualites/picri/picri-actes-du-colloque>

9. La mutualité constitue une forme singulière d'interaction qui s'inscrit dans une économie plus large des interactions et des échanges qu'est la réciprocité.

RÉSUMÉS

La recherche partenariale reste en France un mode de recherche peu connu et pratiqué à la marge, malgré des incitations politiques et institutionnelles européennes et nationales. La recherche partenariale est bien souvent le résultat d'un système d'interactions et d'apprentissages construit à un niveau microsocial entre les chercheurs et les partenaires des autres milieux professionnels. Cet article a pour ambition de soumettre la recherche partenariale à une analyse menée par l'observation de pratiques de conventions de recherche et de dispositifs de recherche dédiés (PICRI avec la société civile, CIFRE en entreprise) développés en France. Des questions d'ordre théorique orientent nos réflexions pour cette analyse : avec quels concepts et quelle démarche théorique l'analyser ? La question centrale à laquelle nous répondons est de comprendre les processus et les épreuves permettant une « co-construction » de savoirs entre les acteurs partenaires des recherches. L'article pose au final les bases d'éléments de définition de la recherche partenariale.

Collaborative research or research partnerships is not well known in France and remains a marginal activity despite support by national policies and those of the European Union. Collaborative research often arises through a series of interactions and learning experiences at a micro social level between research scientists and partners from other professional sectors. This article attempts to analyze this type of research in the light of practical observations on research agreements and specialized research programs developed in France (PICRI, CIFRE). Theoretical questions have guided our thinking in this analysis; what concepts, theories and methods should be used? We attempt to answer the central question of understanding the processes and the practical attempts that lead to a 'co-construction' of knowledge between research partners. In conclusion, the article suggests elements that could form the basis for a definition of research partnerships.

INDEX

Mots-clés : recherche partenariale, sociologie de la traduction, mutualité, dispositif PICRI, dispositif CIFRE, entreprises

Keywords : collaborative research, research partnerships, the sociology of translation, mutualisation, research designs, action-research, PICRI, CIFRE, companies.

AUTEURS

CHRISTINE AUDOUX

Christine Audoux, doctorante en sociologie, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique / Lise, Conservatoire National des Arts et Métiers-Centre National de Recherche Scientifique, UMR N°3320. 2, rue Conté. 75003 Paris, France. christine.audoux@tours.inra.fr.

ANNE GILLET

 **IDREF** : <https://idref.fr/122247981>

 **ORCID** : <https://orcid.org/0000-0001-8833-2568>

 **VIAF** : <http://viaf.org/viaf/164060155>

Anne Gillet, chercheuse et enseignante, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique/Lise, Conservatoire National des Arts et Métiers-Centre National de Recherche Scientifique, UMR N°3320. 2, rue Conté. 75003 Paris, France. anne.gillet@cnam.fr.